

## Edito

*Après avoir exploré le monde de la recherche – et plus particulièrement des thèses – le mois dernier, nous allons reparler du monde de l'entreprise ce mois-ci sous le biais du témoignage de Laetitia Hua, Chef de Projets. Nous parlerons également de l'apprentissage qui est une filière à ne pas négliger car elle donne de bons atouts pour l'avenir !*

*La série sur l'international, quant à elle, reviendra lors de la prochaine newsletter. Bonne lecture !*

## Les métiers de l'ingénieur Supop

Ce mois-ci, c'est Laetitia Hua (ESO 09) qui nous parle de son métier : Chef de Projets dans le secteur des communications chez Coriolis. Comme elle va nous l'expliquer, le Chef de Projets est un peu le Chef d'orchestre d'un projet puisqu'il coordonne les interventions des différents acteurs du projet.



### Quel est ton parcours après l'école ?

Après 3 ans d'école d'ingénieur (filière innovation entrepreneur) et une année de mastère spécialisé en marketing à HEC, je suis Chef de projet rattaché à la Direction Générale de Coriolis Service, Groupe Coriolis Telecom.

### En quoi cela consiste-t-il ?

Je suis en charge de différents projets de gestion de la relation client et suis l'interlocuteur privilégié entre les sites de production et les comptes clients. Je suis garante du bon fonctionnement des prestations de service clientèle (les objectifs quantitatifs et la qualité).

### Quelles sont tes interactions avec les autres salariés de ton entreprise ?

C'est un métier où l'on interagit avec divers interlocuteurs, on est en quelque sorte le Chef d'orchestre et autour de nous il y a les opérationnels (les responsables de compte), les services planification, RH, le contrôle de gestion, la qualité, les formateurs... bref c'est ce qui me plaît le plus : travailler en équipe avec des gens qui ont leur propre expertise et avoir de fortes responsabilités.

Après cette expérience, une opportunité s'offre à moi et je serai fin avril Chef de Projet chez un opérateur de télécommunications !

# Apprentissage or not Apprentissage ?

Avec la fin de la première année vient le difficile choix : apprentissage ou pas ? La question vaut la peine d'être posée étant donné que c'est une filière où l'on s'engage pour deux ans par la suite.

Avant de se lancer - ou pas - il vaut mieux se poser les bonnes questions, et surtout éviter les clichés fréquemment entendus dans les couloirs de Supop.

## Tour d'horizon des rumeurs infondées concernant l'apprentissage :

- « Je n'ai pas fait une prépa pour me retrouver apprenti ! ». On est au vingt-et-unième siècle : l'apprentissage s'applique à tous les types de formations : du CAP au bac+5. Les entreprises sont friandes de ce type de formation. D'autant plus qu'une loi leur impose une cotisation supplémentaire s'ils ont moins de 3% d'apprentis. Globalement, un apprenti est intéressant pour une entreprise car il reste plus longtemps et est donc plus autonome qu'un stagiaire.
- « En apprentissage, on a pas de vacances. ». L'apprenti est un salarié à part entière. A ce titre, il cumule des jours de congés comme n'importe quel autre employé. Il bénéficie donc de cinq semaines de congés payés par an. Pour peu que son entreprise travaille plus de 35h par semaine - ce qui est très fréquent - il bénéficie également de RTT. Suivant l'entreprise, il peut bénéficier de deux à quatre semaines supplémentaires ! En considérant le fait que les non apprentis sont en stage tout l'été, les apprentis ont quasiment autant de congés que la filière classique. Sans compter qu'ils peuvent poser leurs congés durant l'été !
- « Quand on est apprenti, on ne peut pas partir à l'étranger. » Cette assertion est à la fois vraie et fausse. Elle est vraie dans le sens où on ne peut pas faire sa troisième année à l'étranger dans le cadre du cursus Supoptique. Mais elle est fausse dans tout un tas d'autres manières. On peut faire une année à l'étranger post-Supoptique - comme nous l'a si brillamment décrit Cécile Chaix dans la précédente newsletter. Vous pouvez aussi faire un stage de première année à l'étranger si vous êtes impatient. Sinon, vous pouvez attendre votre diplôme et partir ensuite via un V.I.E - Volontariat International en Entreprise - ou tout autre contrat. Rien n'est impossible avec un peu de volonté.

N'oubliez pas que quel que soit votre choix, l'apprentissage est une excellente expérience mais qui demande une certaine rigueur car il faut combiner de front les travaux de l'école tout en étant en entreprise.

### Un retour ?

Si tu as des idées ou des commentaires à nous faire partager sur ce que tu aimerais trouver dans cette newsletter, n'hésite pas à nous envoyer un petit mail à [florence.poutriquet@supoptique.org](mailto:florence.poutriquet@supoptique.org) (ESO 08) ou [christine.chanteloup@supoptique.org](mailto:christine.chanteloup@supoptique.org).

Merci à Laetitia Hua (ESO 09) pour sa contribution.